

ISSN-L : 3005-9569

ISSN-P : 2414-2565

Cahiers du GReMS

*Revue annuelle du Groupe de Recherches
en Morphosyntaxe et Sémantique*



N°10 décembre 2025

Cahiers du GREMS
Revue du Groupe de Recherches en Morphosyntaxe et Sémantique
Université Marien Ngouabi
Faculté des Lettres et des Sciences humaines
BP : 2642- Brazzaville (Congo)

Directeur de publication : Édouard Ngamounsika, Professeur Titulaire
Rédacteur en chef : Dr (MC) Moukougou Sidoine Romaric

Comité scientifique : Pr Abolou Camille Roger, Université de Bouaké, Pr Abou Napon, Université de Ouagadougou, Pr Benzitoun Christophe, Université de Lorraine, Pr Lefeuvre Florence, Université Paris III, Pr Ibrahim Diakhoumpa, Université Gaston Berger, Pr Irié Bi Gohy Mathias, Université de Bouaké, Pr Mbanga Anatole, Université Marien Ngouabi, Pr Massoumou Omer, Université Marien Ngouabi, Pr Makosso Jean-Félix, Université Marien Ngouabi, Pr Ndongso-Ibara Yvon Pierre, Université Marien Ngouabi, Pr Modou Ndiaye, Cheikh Anta Diop, Pr Moussirou Mouyama Auguste, Université Omer Bongo, Pr Eloundou Eloundou Venant, Université de Yaoundé I, Pr Siouffi Gilles, Université Paris IV, Sorbonne, Pr Rosier Laurence, ULB , Pr Peter Blumenthal, Université de Cologne, André Thibault, Université Paris IV .

Comité de lecture : Germain Eb'aa, Bellarmin Iloki, Nombo Augustin, Albert Gandonou, Jean-Aimé Pambou, Loussakoumounou Alain Fernand, Ndongso-Ibara Yvon Pierre, Jean-Alexis Mfoutou (Rouen), Eloundou Eloundou Venant.

Comité de rédaction : Bellarmin Iloki, Elongo Arsène, Marc Cheymol, Omer Massoumou, Anatole Mbanga, Gérard Noumssi, Alain Ferdinand Raoul Loussakoumounou, Moukougou Sidoine Romaric, Gombé - Apondza Guy Roger Cyriac, Odjoula Régine.

Conception maquette et mise en pages : *Nkanakwono*
Courriel : *cahiersdugrems@gmail.com*

N° 10 décembre 2025

Publié par le *Parcours Langue et littérature françaises*

ISSN: 2414-2565

ISSN-L: 3005-9569

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/>

Avis aux auteurs

Feuille de styles

Format : A5 marge : 2cm Taille de police :10

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et

l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, *Zone titre*, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).

Notre revue est indexée et référencée dans les bases de données et moteurs de recherche scientifiques du monde.

Les Cahiers du GREMS n°9 2024

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/>



<https://reseau-mirabel.info/revue/24937/Cahiers-du-GReMS>



Open Alex

<https://explore.openalex.org/sources/S4404669731>



https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/browse?critere=title_sci:%22Cahiers+du+GREMS%22



<https://portal.issn.org/resource/ISSN/3005-9569>

<https://portal.issn.org/resource/ISSN/2414-2565>



OAI-PMH

<https://www.cahiersdugrems.cg/index.php/grems/oai?verb=Identify>



https://www.base-search.net/about/en/about_sources_date.php?search_source=Les%20Cahiers%20du%20GREMS



<https://isindexing.com/isi/viewjournal.php>

Acte du colloque TOUT en ligne sur
La détermination nominale en français contemporain
Organisé par le Groupe de Recherche en Morphosyntaxe et Sémantique
du 18 mai 2025

Présentation :

Le groupe de recherche en morphosyntaxe et sémantique (GREMS) de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines de l'Université Marien Ngouabi en République du Congo organise un colloque TOUT en LIGNE sur la détermination nominale en français contemporain.

Les travaux sur la détermination nominale (désormais DN) sont très nombreux à travers l'histoire de la grammaire et de la linguistique contemporaine. Du *problème de l'article et sa solution dans la langue française* de Gustave Guillaume en 1919 à *La détermination nominale* de Marc Wilmet en 1986 aux *Déterminants du nom en français : syntaxe et sémantique* de Danielle Leeman 2004, sans compter les monographies, les chapitres d'ouvrages, les articles sur la question.

Ce colloque se voudrait une revisitation de la notion de détermination nominale en français contemporain. Il s'appuie sur quatre (4) axes majeurs :

- Le déterminant
- Le substantif
- L'adjectif qualificatif
- L'expansion du nom (le complément déterminatif et la subordonnée relative)

Le colloque se fera exclusivement en ligne avec quatre salons virtuels en lien avec les différents axes. Il accueillera tous les courants décrivant le Syntagme nominal.

Objectifs :

- Revisiter la notion de détermination nominale
- Aborder la question en s'appuyant sur les différents corpus (écrits et oraux)
- Recenser les travaux majeurs sur la question
- Problématiser sur la DN

Public cible

- Enseignants, enseignants - chercheurs, amateurs des questions de langue française
- Etudiants en master ou doctorat

Sommaire

CAMARA Mohamed,	
L'expansion du nom, facteur de structuration, de construction de sens et de fluidité du discours dans <i>Destins hypothéqués de François d'Assise N'DAH</i>	11
OTSIEMA GUELLELY Ferdinand,	
Ancrage énonciatif et valeur expressive des déterminants démonstratifs en français parlé en République du Congo.....	25
KENGNI Simplicie Aimé,	
De la (sur)composition nominale à l'enjeu de dénomination chez Patrice Nganang	45
NGANMO FOYET Marie Michèle,	
Problématique de la coprésence de l'indéfini et de l'expansion dans le syntagme nominal : essai d'analyse syntactico-sémantique dans <i>Quand saigne le palmier</i> de Charly-Gabriel Mbock.....	63
NGAKOSSO Séverin et ONDOUO Didier Judes,	
Diminutif du substantif "Juif" : refuge et subterfuge de la "Lingua Tertii Imperii" dans trois romans de Joseph Joffo.....	77
NATAMA Tilado Jérôme	
La sémantique du complément déterminatif dans <i>La carte d'identité</i> de Jean-Marie Adiaffi.....	95
LONFO Pegwendé Macaire,	
L'adjectif qualificatif et sa portée dans <i>le ventre de l'atlantique</i> de Fatou Diome.....	107
LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul,	
Détermination nominale et subordination relative : la logique d'une structuration phrastique minimalisée.....	119
MFOUTOU Prisca Aubain	
Emploi de l'article partitif en contexte guidé : cas des apprenants de 6° du CEG Nganga Edouard.....	139

N'GUESSAN KONAN Lazare

Approche argumentative du déterminant dans l'écriture de
Ahmadou Kourouma.....153

KIMIA Guy Gerard-Briand

L'emploi des déterminants négatif en français parlé au Congo...169

DOUMBIA Siaka ,

Rôle du déterminant dans l'enseignement de la lecture et de
l'écriture au fondamental.....185

VARIA

N'ZAPALI-TE-KOMONGO Gervais,

Enseignement/ apprentissage de la lecture au fondamental 1 à
l'école Fatima fille a Bangui en république
centrafricaine.....199

EHOUE Affoua Marie Flore & ADEKPATE Alain Albert,

Les procédés d'adaptation phonologique des noms propres à
syllabe fermées du français empruntés par l'agni sanvi,
langue kwa de Côte d'Ivoire.....217

DAOUDA FOFANA

Le rôle des proverbes dans la régulation des conflits en Afrique :
entre sagesse ancestrale et médiation sociale.....231

KANGA Hervé N'guessan

La prose, terreau moderne de la production poétique.....243

occurrences a montré que l'analyse de l'article partitif est un aspect grammatical qui pose de sérieux problèmes aux apprenants congolais de la classe de 6^e.

Les résultats majeurs de notre étude ont révélé que les apprenants ont des difficultés à analyser l'article partitif, plus précisément à distinguer le partitif de l'article défini ou indéfini. Aussi avons-nous relevé des confusions touchant à l'analyse grammaticale de l'article partitif : l'article partitif est confondu aux articles défini et indéfini.

Nous avons pointé du doigt les causes des lacunes constatées qui sont de divers ordres et avons proposé des solutions à l'endroit aussi bien des concepteurs des programmes, des enseignants, des apprenants que des parents d'élèves.

L'article partitif doit faire l'objet d'un enseignement explicite afin que les apprenants soient capables de bien le distinguer. Cette étude ouvre ainsi la voie à des recherches futures sur l'enseignement de l'article partitif en contexte guidé, notamment en ce qui concerne l'impact de l'enseignement sur la production écrite et orale des apprenants. Il serait également intéressant d'explorer les stratégies d'enseignement les plus efficaces pour aider les apprenants à surmonter les difficultés liées à l'emploi et surtout à l'analyse de l'article partitif.

Références bibliographiques

- CHEVALIER Jean-Claude *et al.*, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964, 495 pages.
- GREVISSE Maurice, *Précis de grammaire française*, Paris-Gembloux, Editions Duculot, 28^e édition, 1969, 291 pages.
- GREVISSE Maurice et GOOSSE André, *Le bon usage*, 14^e édition, Bruxelles, De Boeck et Larcier s.a./Duculot, 2008, 1600 pages.
- KLEIN Wolfgang, *L'acquisition de langue étrangère*, traduit par Colette NOYAU, Paris, Armand Colin, 1989, 251 pages.
- KRAMSCH Claire, *Interaction et discours dans la classe de langue*, Paris, Crédif-Hatier/Didier, Collection « Langues et apprentissage des langues », 1991, 191 pages.
- MAUGER Gaston, *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui : langue parlée, langue écrite*, Paris, Hachette, 1968, 420 pages.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008, 646 pages.
- WILMET Marc, *La détermination nominale : Quantification et caractérisation*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection « Linguistique nouvelle », 1986, 196 pages.

WILMET Marc, *Grammaire critique du français*, Paris-Bruxelles, Hachette-De Boeck & Larcier s.a/Duculot, 2^e édition, 1998, 704 pages.

**APPROCHE ARGUMENTATIVE DU DÉTERMINANT
DANS L'ÉCRITURE DE AHMADOU KOUROUMA**

N'GUESSAN KONAN Lazare

Université Alassane Ouattara de Bouaké

E-mail : laznguessan71@yahoo.fr

Résumé : Nous nous sommes familiarisés depuis longtemps avec les différentes valeurs des déterminants. Mais depuis un certain temps, les recherches en analyse du discours notamment en sémantique structurale et discursive ouvrent une nouvelle perspective à partir de la découverte de nouveaux rôles discursifs ou sémantiques que révèle la Théorie des Blocs Sémantiques (TBS). Cette théorie montre, en effet, que les articles surtout, ont, non seulement un rôle à jouer dans la détermination de la structure argumentative par la focalisation des termes sélecteurs et des termes constitutifs mais aussi qu'ils structurent la polyphonie discursive par la détermination du degré d'engagement de l'énonciateur dans son discours.

Mots-clés : déterminant, articles, termes sélecteurs, termes constitutifs, polyphonie, énonciateur, discours, rôle, focalisation, engagement

Summery : We have long been familiar with the different values of determinants. But for some time now, research in discourse analysis, particularly in structural and discursive semantics, has opened up a new perspective based on the discovery of new discursive or semantic roles revealed by the Theory of Semantic Blocks. This theory shows, in fact, that the articles especially have, not only a role to play in the determination of the argumentative structure by the focus of the selector terms and the constitutive terms but also that they structure the discursive polyphony by the determination of the degree of the speaker's involvement to his discourse.

Keywords: determinant, articles, selector terms, constituent terms, polyphony, enunciator, discourse, role, focus, engagement

Introduction

Le terme déterminant est un terme ambivalent qui regroupe deux réalités sémantiques. Dans son sens le plus large, il implique tout terme subordonné au nom (nom, adjectif qualificatif, pronom, verbe, adverbe, interjection) dans une proposition ou dans une phrase simple. On le conçoit dans ce cas comme un déterminant concret, appelé, ainsi, en raison de la précision qui s'attache au contenu lexical. Dans le sens restreint, on le perçoit simplement comme un élément abstrait parce qu'il perd son sens lexical au profit d'un sens grammatical assez aigu, lequel l'empêche d'avoir une autonomie syntaxique mais lui donne cependant de disposer d'un pouvoir magique lui permettant de participer avec tout terme à la formation d'un groupe nominal. Ce déterminant abstrait se reconnaît dans le déterminant adjectif et dans l'article. C'est ce déterminant abstrait, surtout l'article, qui nous intéresse, ici. Si la tradition grammaticale le conçoit comme l'actualiseur du nom, les théories argumentatives à la suite de l'Argumentation dans la Langue (ADL) de Anscombe & Ducrot (1976) développent une dimension argumentative et polyphonique qui met en exergue la centralité de l'instance énonciative. L'objectif, ici, est de mettre, quelque peu, en lumière cette dimension argumentative et polyphonique dans le fonctionnement discursif du déterminant. Notre intervention va, ainsi, s'articuler autour de deux axes principaux à savoir à quoi réfère l'item détermination nominale, la détermination définie ou indéfinie du déterminant dans une approche argumentative ou polyphonique. On peut les formuler de la façon suivante : La notion de détermination nominale ;Détermination définie ou indéfinie et interprétation argumentativo-polyphonique

1. Notion de détermination nominale

On entend par détermination nominale l'ensemble des moyens linguistiques qui encadrent le nom pour en préciser la référence soit dans son degré de connaissance (défini/indéfini), dans sa quantité (partitif, quantifieurs), dans sa possession, soit dans sa déixis (situation) ou dans sa quête informative, etc. Ces moyens sont assurés principalement par les déterminants articles et adjectifs et même par l'absence de déterminant (déterminant zéro). Ces déterminants sont perçus comme des éléments abstraits du fait de leur grammaticalisation. Dans une perspective plus globale, on parle de ces moyens linguistiques comme l'ensemble des termes susceptibles d'être subordonnés au nom. On va alors au-delà des articles et des déterminants adjectifs qui assurent, en général, sa réalisation pour parler de déterminants concrets.

1.1 Déterminants abstrait

Le déterminant abstrait est un mot délexicalisé c'est-à-dire qui a sacrifié son sens lexical au profit d'un sens grammatical lequel l'empêche d'avoir une autonomie syntaxique qui lui donne, en revanche, un pouvoir absolu dans la transformation de n'importe quel terme en groupe nominal. Il est le mot qui peut substantiver toute entité linguistique pour créer un groupe nominal :

Un va-t-en-guerre aime la confrontation.

Chaque ouf de soulagement est une libération.

Vos g ressemblent à des têtards.

Aucune erreur n'est permise !

Comme on peut l'observer, les items en gras constituent des groupes nominaux rendus possibles par la présence d'éléments grammaticaux non autonomes en eux-mêmes mais qui agissent à construire fonctionnellement un groupe syntaxique autonome. Ils permettent, par cette présence, une référenciation plus ou moins concrète c'est-à-dire une réalité plus ou moins spécifique identifiable dans un acte énonciatif donné. Le déterminant abstrait permet ainsi de donner un corps et une substance à quelque chose qui paraît, au départ, immatériel. Il le rend tangible, observable ou perceptible de sorte à y voir la représentation d'une personne ou d'une chose qui a de l'existence. Guillaume (1973) parle d'actualisation. Pour lui, tant que le signe (ici, le nom) demeure dans le stock linguistique, son contour reste virtuel et inexprimé parce que sa charge sémantique est comme un électron qui n'est pas activé. Pour qu'il produise du courant, il doit être activé. Autant l'électron doit être activé, autant le mot, en l'occurrence, le nom doit aussi être activé. Pour l'électron, l'activateur est un champ électromagnétique. Pour le nom, c'est de toute évidence, le déterminant abstrait. De la sorte, il fait passer le nom qui reçoit la détermination d'un état à un autre.

Si l'on suit Guillaume, le nom dans le stock linguistique, à l'image de tout mot d'ailleurs, est dans un état de puissance en attente d'être activé dans n'importe quelle circonstance dans un énoncé. Dans cet état, il réfère à un concept avec une représentation très globalisante. On parle dans ce cas, d'une référence virtuelle. Dans le discours, il passe à un autre état comme le disait N'Guessan (2021: 226) qui résume l'idée de Guillaume en ces termes:

Lorsqu'il est activé réellement dans une situation de discours, il passe alors à un état d'effet où il s'applique à quelque chose d'identifiable qui fait donc gagner en compréhension. L'état d'effet est atteint par l'intermédiaire du déterminant qui détermine le champ d'application, l'étendue que la linguistique appelle son extension.

Référant, ainsi, à quelque chose de tangible, de distinctif ou d'imaginable, le mot retrouve alors une référence actuelle.

On peut donc comprendre que l'existence, la vie du nom dans le discours s'opère forcément par l'intermédiaire du déterminant (en présentiel ou en état zéro) qui assure son parcours et son fonctionnement nominal. Entre autre, il lui permet d'acquérir une fonction syntaxique. Cela est valable autant pour le mot en état de puissance qui passe en discours que pour d'autres termes même déjà réalisés. **Va-t-en-guerre**, par exemple, est un syntagme déjà réalisé dans la mesure où il exprime un verbe conjugué et un groupe prépositionnel (Prép +N). Il réalise une action (va) et un lieu (en guerre). Ce qui donne : *il va en guerre*. Comme on voit, c'est seulement dans le discours qu'on peut avoir un tel agencement. C'est pourquoi, on parle de réalisation. La présence du déterminant va fusionner tous ces groupes et natures syntaxiques en seul c'est-à-dire un groupe nominal qui va jouer une seule fonction syntaxique, ici, la fonction de sujet. A ce jeu, il est en mesure de transformer plusieurs syntagmes en groupe nominal :

Le je ne sais quoi, je m'en fous que vous avez entendu est un cri de détresse.

On retient qu'ils sont exclusifs dans leur emploi. Cela signifie qu'un article ne peut pas être combiné avec un déterminant du même type dans un même groupe nominal. L'article occupe donc seul la place du groupe nominal. On dit des articles qu'ils sont des déterminants centraux.

1.1.1 Nature des déterminants abstraits

Le déterminant abstrait représente un groupe fini d'éléments que la grammaire répartit en deux groupes distincts : les articles et les adjectifs. Malgré leur nombre limité, leurs natures sont sensiblement diverses. A commencer par les articles.

1.1.2 Les articles

Les articles sont de trois natures :

- Les articles définis : le, la, l', les ;
- Les articles indéfinis : un, une, des, de ;
- Les articles partitifs : du, de la, de l', des

1.1.3 Les adjectifs

Le déterminant adjectif a une nature multiple. Il peut être :

- démonstratif : ce, cet, cette, ces
- possessif : mon, ma, mes ; ton, ta, tes ; son, sa, ses ; notre, votre, nos, vos, leur, leurs

- Indéfini : chaque, quelques, plusieurs, aucun, tout, certains, divers, maint, nul, autre, même, moult
- Cardinal : un, deux, trois....
- Interrogatif : quel
- Exclamatif : quel
- Relatif : lequel, laquelle, auquel....

On remarque que certains de ces déterminants peuvent se combiner avec les articles dans le processus d'actualisation. Certains se positionnent en pré-déterminants et d'autres en post déterminants :

Tous les deux jours ; **toute la** journée ; **tout mon** livre ; **certains de** ces étudiants....

1.2 Les déterminants concrets

Les déterminants concrets sont identifiés comme tels en raison de la précision qui s'attache à leur contenu lexical. Ils regroupent, ainsi, tout terme subordonné au nom en mesure de modifier sa compréhension. On peut dire qu'alors que le déterminant abstrait est fondé sur l'information grammaticale, le déterminant concret agit plutôt sur un plan sémantique. On les appelle plus communément les compléments déterminatifs ou simplement compléments du nom. Le terme déterminant concret est plus moderne à cause de l'évolution même de la réalité que renferme désormais le terme déterminatif. La grammaire traditionnelle le désignait comme un groupe formé d'une préposition et d'un nom qui complète le nom. En grammaire actuelle, il s'ouvre aux notions d'adjectif, de nom, d'apposition et de proposition subordonnée.

1.2.1 Déterminant adjectif

Le déterminant adjectif est assuré principalement par la classe adjectivale qui apporte au nom une dimension plus précise ou spécifique :

La **vieille** mère est devenue la matriarche.

La **longue** patience du père à l'endroit de son fils s'est avérée payante.

La polygamie est une tradition **vivace** en Afrique.

Les adjectifs *vieille*, *longue* et *vivace* dans les différents groupes nominaux apportent une précision supplémentaire dans la compréhension du nom qu'ils complètent. En fait, ils apportent une restriction du sens du nom qu'ils qualifient ici. Le sens du mot *mère*, par exemple, est différent du groupe

nominal *vieille mère* en ce sens que *mère* renvoie à toute femme ayant enfanté ou qu'on juge même simplement capable d'enfantement. La présence de l'adjectif apporte une information nouvelle qui réduit son champ d'application en créant une sous-catégorisation dans la masse référentielle initiale. Il traduit un surcroît dénotatif qui modifie la manière dont le nom *mère* doit être appréhendé. Il le dévoile non pas dans le sens du nombre ou du genre c'est-à-dire non pas dans son extension mais plutôt dans celui de ce qui lui est spécifique, intrinsèque dans cet emploi particulier. L'adjectif lui donne donc une qualité circonstancielle qui change sa substance, son identité dans la situation où il apparaît. *Une vieille mère*, c'est une mère qui a, en plus des caractéristiques communes à toute mère, des caractéristiques complémentaires qui la rendent notionnellement ou objectivement distincte. *Une vieille mère* est, ainsi, un sous-groupe identitaire dans le groupe ordinaire de mère.

On associe à l'adjectif le nom qui joue à côté d'un autre le rôle d'adjectif :

Les talons aiguille ; la couleur aubergine ; un yaourt nature.

Aiguille, aubergine et nature sont de nature des noms communs. Ce ne sont pas des mots substantivés comme un adjectif pourrait l'être mais des noms purs qui deviennent, par un mécanisme de prédication, co-prédicats du nom qu'ils déterminent. Le cas décrit par Havu Eva & Pierrard Michel (2014) bien que concernant les adjectifs pourrait s'appliquer aux noms, ici. Leur formation syntaxique procède d'un nom suivi d'un autre nom qui, dans leur structure profonde, révèlent deux prédications associées. Ainsi, les deux prédications associées pour *talons aiguille* pourraient être ceci :

Ce sont des talons ; ces talons sont en aiguille ou ce sont des talons qui sont en aiguille.

Les manipulations en surface produisent des syntagmes nominaux à partir d'un nom et d'un autre nom qui sont, en fait, issus d'une prédication composée où le premier est le prédicat régissant et le deuxième nom le co-prédicat. Des particules entières sont donc élaguées dans la construction de la prédication composée (ici, N+N) rappelant, à tout le moins, le mécanisme de l'ellipse censé donner un allant particulier au discours.

Comme l'adjectif, le nom ici aussi est censé donner une identité et une spécificité particulières, une information déterminante dans la manière de penser le référent.

1.2.2 Déterminant apposé

Le déterminant apposé peut être un adjectif, un nom ou un groupe mots en

relation avec un nom dont il ne donne pas une information fondamentale. Dans la phrase, ce déterminant apparaît tout près du nom mais délimité par une ou des virgules. Ce sont d'ailleurs celles-ci qui traduisent le caractère secondaire.

Cet enseignant, *apprécié de ses étudiants*, fait toujours salle comble.

Le candidat, *balloté*, espère encore faire mieux.

Injustement recalé, le candidat compte déposer une réclamation.

Michel, *le plus grand voleur du pays*, a encore frappé

S'ils ne sont pas indépendants, ils ont tout de même une liberté dans leur positionnement dans la phrase. Cet aspect affaiblit leur rendement qui se confine, d'ailleurs, à un rôle explicatif qui n'est donc pas une exigence déterminante dans la chaîne globale de signification.

1.2.3 Le déterminant prépositionnel

En grammaire traditionnelle, il est l'élément qui fonde la fonction de complément du nom. Il est relié au nom qu'il détermine par une préposition ou une locution prépositive :

Une personne *d'une grande valeur*.

Une personne *de bonne moralité*

Le train *de vie*.

Une chaîne *en or*.

Les règles *d'accord de l'adjectif*.

Le déterminant prépositionnel est très présent dans le concept de complément déterminatif du nom. Contrairement au complément apposé, il est à fond dans la détermination nominale. Il forme, avec le nom déterminé, une intrication telle qu'il devient absolument dépendant, sans la moindre possibilité de déplacement. Au lieu d'être une faiblesse, il acquiert, au contraire, une incidence tellement démesurée qu'il conditionne finalement la valeur signifiante du nom auquel il est associé.

1.2.4 Les propositions subordonnées

Certaines propositions subordonnées ont la possibilité de jouer le rôle de complément du nom. Il s'agit principalement des propositions subordonnées relative (déterminative et explicative) et complétive :

La bonne dame, *qui a donné toute sonné pour l'organisation*, a été oubliée.

Les gens *qui ont un cœur de pierre* sont toujours des criminels.

L'information *que notre hôte est quelqu'un de bon cœur* me soulage

déjà.

Les deux premières phrases présentent des propositions subordonnées relatives. La première est explicative parce qu'elle donne une information facultative traduite syntaxiquement par les virgules qui l'encadrent tandis que la seconde est déterminative parce qu'elle détermine et circonscrit de façon précise le type de référent à identifier dans ce contexte d'énonciation. Dans la troisième phrase, le nom *information* est complété par une complétive en que. Elle donne, elle aussi, une information absolue pour comprendre le contour dénotatif du nom. Ce qu'on comprend ici, c'est que ces subordonnées ne donnent pas d'information en relation avec un autre verbe ou une autre proposition, mais plutôt par rapport à un nom qui légitime d'ailleurs leur présence.

Ce passage en revue indique, d'une certaine manière, que la notion de détermination nominale est ambivalente compte tenu des concepts qui interviennent dans son développement. On voit bien qu'elle s'élargit avec le concept de déterminant concret où s'élabore la fonction de complément du nom. En tout état de cause, ce que la détermination nominale veut faire découvrir, dans son ensemble, c'est la façon dont elle structure l'accès au référent et organise la progression de l'information. Nous avons fait le choix du déterminant abstrait et c'est à la lumière de l'analyse de certains de ses éléments que pourrait s'éclairer l'approche argumentative.

2. Approche argumentative de quelques déterminants abstraits

On a pu identifier plus haut ce que l'on entend par déterminants abstraits. Il s'agit principalement de ceux que Baylon & Fabre (1973) ont désigné comme les actualiseurs (réalisateurs) du nom répartis dans l'ensemble des articles et des déterminants adjectifs. Dans leurs natures, ils sont absolument exclusifs mais disposent d'une caractéristique essentielle qui leur est transversale et qui guide leur emploi. C'est l'aspect défini/indéfini qui se distribue autant dans l'un ou l'autre des deux groupes.

2.1 Détermination définie ou indéfinie

Le déterminant qui s'associe à un mot lui transmet un type de détermination en fonction des paramètres contextuels. Cette détermination se manifeste par des traits nominaux caractéristiques notamment la définitude/indéfinitude, la dénombrabilité, la fragmentation (partitif) (Löbner : 1985). Si on se concentre uniquement sur le premier trait, on dira qu'il s'agit de définitude lorsque le repérage du référent du mot auquel le déterminant est associé est lié à la situation ou au contexte spécifique de son énonciation. Elle fait ressortir deux

perspectives dans l'emploi des déterminants : une, pragmatique, et l'autre, sémantique. On parle de définitude pragmatique ou sémantique.

-Elle est pragmatique quand le GN introduit par le déterminant dépend, pour sa référence, de la situation d'énonciation, de la redondance anaphorique ou de la relative qui l'explicite (Löbner ; 1985 : 99).

-Elle est, par contre, sémantique quand le déterminant définit « établit une référence univoque en dehors de la situation d'énonciation. Elle apparaît dans les mots unis par la même référence (anaphore associative), dans la référence généralisante, l'unicité référentielle ou la connaissance partagée.

L'indéfinitude pragmatique ou sémantique est assurée par le déterminant indéfini (article). Elle joue pragmatiquement sur la restriction cognitive du nouveau référent et sémantiquement sur la présentation de ce référent nouveau.

L'activité textuelle des déterminants leur ouvre plusieurs rôles au nombre desquels figurent ceux argumentatif et polyphonique.

2.2 Quelques valeurs d'emploi

Pour l'analyse de ces valeurs, il a fallu le recours à un corpus bien éprouvé qu'est l'écriture romanesque de Kourouma. Il s'agit principalement des ouvrages suivants : *Les Soleils des Indépendances, en abrégé (lsi)* ; *Monnè, Outrages et Défis (Monnè)* ; *En Attendant le vote des bêtes sauvages (vbs)*.

L'observation des noms dans le corpus donne de voir des groupes nominaux construits, pour la plupart, sur la base de déterminants articles et démonstratifs marquant une détermination forte qui rend manifeste la notion de définitude. Il y a également des réalisations substantives déterminées par l'article indéfini pour marquer l'indéfinitude. Comme on le voit, définitude et indéfinitude marquent la dynamique des noms. Reste donc à voir les valeurs que les déterminants concernés véhiculent pour motiver une telle fréquence. Il y a certainement des propriétés qui permettent au discours littéraire de les intégrer plus harmonieusement par rapport aux autres. En effet, l'article et le démonstratif sont un maillon essentiel de la cohérence textuelle qui est manifestée dans le mécanisme de la répétition-continuité du discours. Ils permettent d'introduire dans la suite discursive un nouveau référent (supposé) connu ou de réintroduire un référent déjà acquis sous la forme d'une reprise fidèle ou d'un changement lexical censé assurer le renouvellement thématique :

Les hommes-panthères **des** montagnes avaient frappé **le** père **des** **cinq** sœurs pour **des** motifs qu'elles ont toujours ignorés. **Leur** père blessé avait été trouvé agonisant dans **un** fourré. Pour **des** raisons rituelles et magiques, et aussi par crainte **des** hommes-panthères,

aucun guérisseur **des** montagnes n'avait osé le secourir et le soigner. **Les** parents **du** *blessé* l'avaient transporté **au** centre de soins de Tchaotchi **des** montagnes. **L'**infirmier-major qui tenait **cet** établissement **du** Blanc avait été obligé de l'accueillir et, en y allant **des** médications européennes et mossi, l'avait miraculeusement sauvé. **Le** *guéri* avait, en signe de reconnaissance, proposé à l'infirmier-guérisseur (c'était **la** règle dans **les** montagnes) de choisir entre **un** cochon et **sa** première fille. (vbs : 43)

Rien que dans ce passage, on enregistre vingt-cinq (25) occurrences de déterminants dont vingt (20) articles. Ils assurent, ici, l'essentiel de la répétition textuelle par la reprise et le renouvellement de référents qui fondent l'assise informationnelle de base. Ainsi, *hommes-panthères, montagnes, père, sœurs, hommes-panthères, montagnes, infirmier-major, blessé, centre Blanc, guéri, infirmier-guérisseur*, apparaissent-ils comme des reprises sur lesquelles reposent les acquis qui assurent la stabilité textuelle. Ce sont donc des bases bien connues qui justifient la présence de l'article défini. Le démonstratif s'inscrit aux côtés de l'article défini dans ce rôle anaphorique par une mise en focus d'un référent déjà présent mais lexicalement rafraîchi (*centre de soin—établissement*) c'est-à-dire renouvelé. Ils s'occupent également de la continuité textuelle par l'introduction de nouveaux éléments référentiels qui évitent au texte de faire du sur-place. C'est dans cette optique qu'on perçoit *motifs, fourré, raisons, parents, médications* qui construisent des informations nouvelles encore inconnues dans le texte. D'où l'indéfinitude qui les entoure.

Les deux adjectifs substantivés identifiés dans ce passage à savoir *du blessé, le guéri*, fonctionnent de la même façon que les substantifs en ce sens que leur définitude procède du renouvellement référentiel et lexical d'éléments déjà introduits et qui s'affichent comme des éléments déjà connus dans leur singularité. Syntaxiquement autant l'article introduit un nom, autant il introduit l'adjectif nominal ; autant il assure la reprise du nom, autant il assure celle de l'adjectif nominal. La similarité fonctionnelle de l'adjectif nominal avec le nom l'autorise à emprunter toutes les propriétés de celui-ci et à entrer dans les configurations prédicatives dans lesquelles il reçoit autant que le nom l'assignation à une fonction sémantique particulière c'est-à-dire des rôles thématiques. Ces rôles sont l'apanage de ce que l'on désigne sous la notion syntaxique d'actants (sujet et compléments) et sous la notion sémantique d'arguments d'après la théorie des valences. Un argument est ainsi un nom que le prédicat sélectionne pour compléter son sens :

Le guéri avait, en signe de reconnaissance, proposé à l'infirmier-

guérisseur (c'était **la** règle dans **les** montagnes) de choisir entre **un** cochon et **sa** première fille. (vbs : 43)

Le prédicat traduit une action, des états ou des propriétés et se présente le plus souvent sous la forme d'un verbe. Dans ce passage, on a deux prédicats qui organisent l'énoncé à savoir *avait proposé* et *choisir*. *Avait proposé* est complété par les arguments sujets et objets que sont *le guéri* (sujet), *l'infirmier-guérisseur* (objet); *choisir* est entouré par les arguments suivants : *l'infirmier-guérisseur, un cochon, sa fille*.

Le prédicat peut être un autre nom. Benoit Habert (2002) donne l'exemple suivant :

Georges est professeur de sémantique à Strasbourg.

Dans cet exemple, le prédicat est l'attribut *professeur* qui s'entoure de *Georges, sémantique* et *Strasbourg* comme arguments pour rendre la situation décrite complète. Sur cette base, on peut affirmer que dans le syntagme *les parents du blessé*, dans notre exemple, « *du blessé* » constitue un argument de *parents* en tant que renfort de sens.

Ainsi, le partage des mêmes rôles thématiques et des mêmes dispositions dans le paramétrage cohésif des enchaînements énonciatifs est-il un facteur important qui fait que l'article est beaucoup privilégié dans la substantivation de l'adjectif qualificatif.

De même que l'article permet à l'adjectif substantivé un fonctionnement syntaxico-sémantique similaire avec le nom, de même, il lui donne d'opérer dans des conditions pragmatiques semblables. Dans une approche argumentative de l'article, Lescano (2007) émet des idées selon lesquelles la présence de l'article « un », par exemple, rend compte des termes constitutifs de l'aspect argumentatif d'un enchaînement argumentatif. Cela veut dire que les éléments importants qui participent à la construction de l'aspect argumentatif d'un énoncé sont soutenus par l'article indéfini. Celui-ci illustre donc les termes constitutifs qui permettent de schématiser le sens. Lescano parle, ainsi, d'effet argumentatif. Il intervient également dans la structure polyphonique du discours selon que l'énonciateur assume la position de locuteur ou non. Ainsi, lorsqu'un aspect argumentatif est généré par un nominal déterminé par l'indéfini « un », il se trouve que l'énonciateur est en même temps le locuteur de l'énoncé :

Ils étaient français avaient le niveau de vie **des développés** (vbs : 366)

L'aspect argumentatif de cet énoncé donne le schéma suivant : français **DC développés**. On considère que l'article « des » est un pluriel indéfini et que le premier terme constitutif à savoir *français* peut sans problèmes supporter lui aussi un indéfini pluriel. L'article se présente donc comme un indice qui guide au repérage des termes constitutifs en tant qu'éléments importants objet d'une prédication. Dans l'exemple suivant par contre :

Il trouvait dans **les** nuages entre **les** étoiles des signes de l'indéfinissable et l'ineffable. (vbs : 62)

L'énoncé présente plusieurs nominaux définis parmi lesquels on dénombre deux adjectivaux substantifs. Ici, aucun des nominaux ne répond aux critères de sélection des aspects argumentatifs en ce sens qu'ils ne sont pas sujet ou objet de prédication. C'est au contraire le procès lui-même qui est objet de prédication. Cela donne l'aspect argumentatif suivant : trouver **DC avoir cherché**. L'absence des nominaux définis dans la construction de l'aspect argumentatif montre que l'article défini « le » ne sert qu'à faire d'eux que des termes sélecteurs c'est-à-dire des termes moins importants qui aident les termes constitutifs à exprimer la phrase dont relève l'aspect argumentatif. Sur cette base, Lescano (2007 : 2) pose l'hypothèse que LE et UN donnent des types d'instructions qui interagissent pour déterminer le rôle du GN dans la prédication exprimée par l'énoncé : UN désigne les termes constitutifs, LE désigne les termes sélecteurs.

Quand la distinction des termes constitutifs et sélecteurs n'est pas évidente dans un énoncé donné, on se reporte à un autre type d'instructions données par les articles qui ont, elles, affaire avec la polyphonie.

1-Nadjouma arriva sur une civière dans le campement du guérisseur **des possédés, des fous ... des incurables** » (vbs : 48)

2- Nadjouma arriva sur une civière dans le campement du guérisseur **d'un possédé, d'un fou ... d'un incurable**.

La paire d'énoncés présente malgré la présence d'un côté, de l'article défini, et de l'autre l'article indéfini, le même aspect argumentatif. Ainsi, peut-on avoir l'aspect suivant : possédée, fou, incurable **DC malade**. On comprend que le défini autant que l'indéfini font du GN un terme constitutif. Si l'aspect est le même, c'est que les instructions données par les articles se situent ailleurs c'est-à-dire au niveau polyphonique. La différence d'interprétation est formulée par Lescano en tant que LE est le signe que l'origine du contenu sémantique du GN est associée à un locuteur autre que l'énonciateur et que

UN apparaît dans un GN dont le contenu sémantique est associé à un énonciateur-locuteur. En d'autres termes LE atteste que le contenu sémantique du GN est l'œuvre d'un être discursif différent de l'énonciateur tandis que UN annonce un contenu sémantique qui accorde énonciateur et locuteur à la fois. Ainsi, dans l'exemple ci-dessus, les articles définis permettent-ils à l'énonciateur de reproduire un contenu sémantique émanant de son environnement social. Il reprend donc ce qui se dit autour de lui. Les définis instruisent donc sur le fait que même si l'énonciateur assume le contenu, celui-ci ne vient toutefois pas de lui. A contrario, les indéfinis traduisent une vision personnelle, un contenu individuel, exclusif que l'énonciateur veut faire connaître.

En fin de compte, on retient que défini et indéfini donnent des possibilités d'interprétation différentes qui selon Lescano (2007 : 20) ont en commun de constituer des façons différentes de mettre une certaine distance entre le locuteur et le contenu du GN (en ne faisant pas intervenir le GN dans le prédicat, en n'assimilant pas l'énonciateur au locuteur, en ne construisant pas de jugement) et c'est en cela que LE s'opposerait fondamentalement à UN, qui fait du GN un élément expressif et envers lequel le locuteur ne peut que s'investir.... La variation de la détermination dépend ainsi de la prise en charge du contenu par l'énonciateur.

Les rôles syntaxique, sémantique et argumentatif montrent, à notre sens, quelques motivations relatives à l'intérêt de l'article dans la substantivation. Ce qui est notable, c'est la proportion importante de nominaux adjectifs définis :

- 1-Il n'usait, ne consommait que **le propre, le probe** (vbs : 53).
- 2-Le frère **du tué** entre en transe, hurle vengeance (vbs : 29).
- 3-Merci de **l'exceptionnel** et de **l'énorme** que vous m'avez appris pendant mon séjour (vbs : 236).
- 4-A l'aurore, Kaboré fait transporter **la malheureuse** chez le marabout-guérisseur Bokano Yacouba (vbs : 47)
- 5-Maclédio avait dépassé **le tolérable** (vbs : 114).
- 6-Vous étiez capable de **l'incroyable**
- 7-Il restait **le lâche, le veule** (vbs : 130).
- 8-Le principal** de la tache de Maclédio (vbs : 156).
- 9-La réalité floue devint **du vécu** (vbs : 122).
- 10-Il trouvait dans les nuages entre les étoiles des signes de **l'indéfinissable** et de **l'ineffable** (vbs : 62).

Si l'argument de la familiarité ou de l'unicité ne marche pas à tous les coups, ici, c'est parce que l'intentionnalité est tournée vers l'expression de

l'expérience de l'autre. *Le propre, le probe* n'expriment pas l'expérience familière du locuteur mais probablement ce qui est considéré comme tel par l'opinion, ce qui est formalisé à travers des stéréotypes éprouvés dans son environnement social. L'article définit le désengage en termes d'expérience individuelle pour présenter les référents comme une expérience collective. Ainsi, *le probe, le propre, le tolérable, l'incroyable, le veule, le lâche, l'indéfinissable...* arrivent dans les énoncés comme par la voix/voie de cette collectivité. Il en est ainsi pour *l'exceptionnel* et *l'énorme* pour lesquels le défini fait apparaître les référents comme des expériences communes et partagées mais relevées par un point de vue général.

En faisant le tour de tout ce qui a été relevé, on se rend compte, en définitive, que l'article offre beaucoup de ressources tant syntaxique, sémantique que pragmatique qui facilitent l'intégration du GN dans les multiples circuits du discours littéraire. Sa définitude autant que son indéfinitude sont autant d'instructions qui informent sur l'intuition de l'énonciateur et qui organisent sa dynamique discursive.

Conclusion

Nous nous sommes familiarisés depuis longtemps avec les différentes valeurs des déterminants. Mais depuis un certain temps, les recherches en analyse du discours notamment en sémantique structurale et discursive ouvrent une nouvelle perspective à partir de la découverte de nouveaux rôles discursifs ou sémantiques que révèle la Théorie des Blocs Sémantiques (TBS). On leur a, en effet, découvert des effets argumentatifs dans la mesure où ils peuvent devenir décisifs dans la détermination du schéma argumentatif à travers la distinction entre termes constitutifs et termes sélecteurs. Dans un cas contraire, leur présence sert à révéler un effet polyphonique qui permet d'identifier une prise en charge du contenu par l'énonciateur ou non.

Références bibliographiques :

- KOUROUMA, Ahmadou (1970) : *Les Soleils Des Indépendances*, Editions du Seuil
- Ahmadou -(1990) : *Monnè, Outrages et Défis*, Editions du Seuil
- Ahmadou -(1998) : *En Attendant le vote des bêtes sauvages*, Editions du Seuil
- ANSCOMBRE Jean-Claude & DUCROT Oswald (1976) :
« L'argumentation dans la langue », in *Langages* n°42, Paris, P. 5-27
- BAYLON, Christian, FABRE, Paul (1973) : *La Grammaire systématique de la langue française*, Nathan

- GUILLAUME, Gustave (1973) : *Principes de linguistique théorique de Gustave Guillaume*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- HABERT, Benoit (2002) : « Prédicats et arguments », <https://perso.limsi.fr/anne/DEA/node10.html>. Consulté le 16-04-2025
- HAVU Eva ; PIERRARD Michel (2014) : « Les co-prédicats adjectivants : propriétés et fonction des adjectifs et des participes adjoints » Collections GRAMMAR-R, <https://doi.org/10.3726/978-3-0352-6501-9>
- LESCANO, Alfredo (2007) : « Vers une grammaire argumentative de l'article, Revue de *Sémantique et Pragmatique*, 22, P. 119 -136
- LÖBNER, S. (1985) : « Definites », *Journal of Semantics* 4, 279-326.
- N'GUESSAN, Konan Lazare (2021) : « L'Adjectif Substantif et Aspects de la Définitude dans l'écriture de Kourouma », *Revue Traduction et Langues* 20 (1), 224-238.
- N'GUESSAN, konan Lazare (2017): « Adjectifs substantivés et dynamique discursive dans l'écriture d'Ahmadou Kourouma », *Regalish*, n°2, www.regalish.net